

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024052705

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE Le Lundi 27 mai 2024 à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

Présents : ARNAULT Jacqueline, BON Françoise, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, GUILBERT Agnès, HURET Edith, JAY Hélène, KALIAKOURAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NANTET Laetitia, NIEMAZ Jean-Louis, PARMENTIER Marlène, PERCEVAL Christophe, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, TISSOT Christian, VICHARD Daniel.

Pouvoirs : Néant

Absents : BERLIOZ Pascaline, CHANOIR Jessica.

Date de la Convocation : 16 mai 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 25

Madame Agnès GUILBERT est élue secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations

Le Maire propose de verser pour l'année 2024 les subventions suivantes pour les associations listées ci-dessous :

Associations	Montants délibérés pour 2023	Montants proposés pour 2024
Associations locales		
ACCA LE BOIS	400 €	400 €
ACCA SAINT-OYEN	400 €	400 €
Vie libre – addictions alcool	275 €	275 €
ADMR Aigueblanche	3 600 €	4 000 €
Amis des Cordeliers Moûtiers	475 €	475 €
Anciens Combattants Aigueblanche	400 €	600 €
Anciens Combattants Le Bois	400 €	400 €
Anciens Combattants Saint-Oyen		200 €
Chorale MABELVOY	150 €	150 €
Chorale LA VIE QUI CHANTE	150 €	150 €
Comice Agricole Vallée Tarentaise	225 €	225 €
Croix Rouge Française Moûtiers	450 €	450 €
EDF TRAIL Vallées d'Aigueblanche	15 000 €	15 000 €
LE BOIS TARENTEISE ECHECS	460 €	460 €
L'ECHO DE SECHERON CEVINS	250 €	250 €
VELBO LOISIRS	600 €	600 €
APE Aigueblanche	761.25 €	
APE Bellecombe	1 191.25 €	1 193.25 €
APE Le Bois	966 €	1 209.85 €
Sous-total 1	26 153.50 €	26 438.10 €

Associations extérieures		
AFM Téléthon	450 €	450 €
Alzheimer Savoie	250 €	250 €
APF France Handicap	325 €	325 €
Banque Alimentaire de Savoie	150 €	200 €
Centre LEON BERARD	400 €	400 €
Handisport	325 €	325 €
Les Restaurants du Cœur	1 700 €	1 900 €
Ligue contre le cancer	400 €	400 €
LOCOMOTIVE (Enfants leucémiques)	325 €	325 €
Papillons Blancs	150 €	150 €
OTVVA		2 500 €
Sous-total 2	4 475 €	7 225 €
Associations sportives et scolaires soumises au nombre d'adhérents de - 18 ans		
Association Sportive JEAN ROSTAND	1 050 €	725 €
Athlétique Sport de Moûtiers	150 €	100 €
CAF de Moûtiers et de Haute Tarentaise	1 450 €	1 100 €
CANOE KAYAK Moûtiers	65 €	50 €
Naves Ski Nordique	455 €	390 €
Roller Hockey Tarentaise La Léchère	715 €	975 €
Ski Club de Valmorel	650 €	1 170 €
Tarentaise GYM	2 750 €	2 700 €
Tarentaise Natation Le Morel	845 €	845 €
Vélo Trial Petit Cœur	65 €	195 €
Sous-total 3	8 195 €	8 250 €
Associations sportives (Subvention exceptionnelle)		
Naves Ski Nordique		500 €
Sous total 4		500 €
Total	38 823.50 €	42 413.10 €

Concernant les associations soumises au nombre d'adhérents du territoire de moins de 18 ans, il est proposé les calculs suivants :

- 65 € par adhérent pour les associations sportives du territoire
- 50 € par adhérent pour les associations sportives hors territoire.
- 25 € par adhérent pour les associations scolaires hors territoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE l'attribution des subventions ci-dessus.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Maire,

André POINTET